

**Tableau de synthèse des situations possibles au 08/10/2021**

Situation de l'agent	Agent public en maladie ordinaire	Agent public malade ayant contracté le Covid-19 ou suspicion	Agent public vulnérable Agent atteint d'une des 11 pathologies définies par le décret 2020-521 *	Cas contact Eviction, maintien à domicile ou agent identifié comme « cas contact » avec arrêt maladie dérogatoire <u>délivré par la CPAM/ARS</u>  Isolement à titre préventif	Mesure d'isolement pour les enfants (-16 ans) ou fermeture d'établissement scolaire  Pour un seul parent
IRCANTEC	<b>Congé de Maladie Ordinaire</b> <i>(Remboursement possible d'une partie de la rémunération par la CPAM au titre des indemnités journalières)</i>  <i>sans le jour de carence (jusqu'au 31/12/2020)</i>	<b>Congé de Maladie Ordinaire</b> <i>(Remboursement possible d'une partie de la rémunération par la CPAM au titre des indemnités journalières)</i>  sans le jour de carence  (jusqu'au 31/12/2021)	<b>Travail à distance ou télétravail</b>  A défaut l'agent est placé en <b>Autorisation Spéciale d'Absence</b> <i>Remboursement possible d'une partie de la rémunération par la CPAM au titre des indemnités journalières dans des conditions dérogatoires</i>	<b>Travail à distance ou télétravail</b>  A défaut l'agent est placé en <b>Autorisation Spéciale d'Absence</b> <i>Remboursement possible d'une partie de la rémunération par la CPAM au titre des indemnités journalières dans des conditions dérogatoires</i>	<b>Travail à distance ou télétravail</b>  A défaut l'agent est placé en <b>Autorisation Spéciale d'Absence</b> <i>Remboursement possible d'une partie de la rémunération par la CPAM au titre des indemnités journalières dans des conditions dérogatoires</i>
CNRACL	Congé de Maladie Ordinaire <i>sans le jour de carence (jusqu'au 31/12/2020)</i>	Congé de Maladie Ordinaire sans le jour de carence (jusqu'au 31/12/2021)	<b>Travail à distance ou télétravail</b>  A défaut l'agent est placé en <b>Autorisation Spéciale d'Absence</b>	<b>Travail à distance ou télétravail</b>  A défaut, l'agent est placé en <b>Autorisation Spéciale d'Absence</b>	<b>Travail à distance ou télétravail</b>  A défaut, l'agent est placé en <b>Autorisation Spéciale d'Absence</b>
Justificatifs	Médecin traitant Arrêt de travail	Médecin traitant Arrêt de travail	Médecin traitant Certificat d'isolement	Assurance maladie Certificat d'isolement	Assurance maladie – Certificat isolement sur <a href="#">déclare ameli</a>

1° Etre âgé de 65 ans et plus ; 2° Avoir des antécédents (ATCD) cardiovasculaires : hypertension artérielle compliquée (avec complications cardiaques, rénales et vasculo-cérébrales), ATCD d'accident vasculaire cérébral ou de coronaropathie, de chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV ; 3° Avoir un diabète non équilibré ou présentant des complications ; 4° Présenter une pathologie chronique respiratoire susceptible de décompenser lors d'une infection virale : (broncho pneumopathie obstructive, asthme sévère, fibrose pulmonaire, syndrome d'apnées du sommeil, mucoviscidose notamment) ; 5° Présenter une insuffisance rénale chronique dialysée ; 6° Etre atteint de cancer évolutif sous traitement (hors hormonothérapie) ; 7° Présenter une obésité (indice de masse corporelle (IMC) > 30 kgm2) ; 8° Etre atteint d'une immunodépression congénitale ou acquise :- médicamenteuse : chimiothérapie anti cancéreuse, traitement immunosuppresseur, biothérapie et/ou corticothérapie à dose immunosuppressive ; - infection à VIH non contrôlée ou avec des CD4 < 200/mm3 ; - consécutive à une greffe d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques ; - liée à une hémopathie maligne en cours de traitement ; 9° Etre atteint de cirrhose au stade B du score de Child Pugh au moins ; 10° Présenter un syndrome drépanocytaire majeur ou ayant un antécédent de splénectomie ; 11° Etre au troisième trimestre de la grossesse..